



## ANNEXE AUX COMPTES 2023

### Règles appliquées

Les comptes 2023 sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances communales (LFCo) du 22.03.2018 (entrée en vigueur le 01.01.2021), à l'ordonnance sur les finances communales (OFCo) du 14.10.2019 (entrée en vigueur le 01.01.2021), au règlement des finances (RFin), ainsi qu'aux directives reçues du Service des Communes du Canton de Fribourg (SCom) et aux recommandations éditées par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.

Le règlement communal des finances du 13.12.2021 ainsi que le règlement d'exécution des finances du 04.04.2022, entrés tous deux en vigueur au 01.01.2022, sont disponibles sur le site internet de la commune.

Les finances sont gérées selon les principes définis à l'article 4 de la LFCo, soit : légalité, équilibre financier, emploi économe des fonds, priorité, rentabilité, non-affectation des impôts, gestion axée sur les résultats.

### Présentation des comptes

La présentation des comptes fournit une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (article 39 LFCo). Les actifs et passifs du bilan sont évalués selon le principe de la « vraie valeur », conformément aux articles 43, 44 et 45 LFCo pour les éléments des patrimoines financier et administratif. Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie, ainsi que les annexes aux comptes annuels (article 13 LFCo). Le compte de résultats présente les charges et les revenus des activités courantes de la commune ; le compte des investissements présente les dépenses et les recettes des réalisations à moyen et long terme de la commune (articles 15 & 16 LFCo). Le nouveau plan comptable harmonisé (MCH2), prévu pour l'ensemble des communes du Canton (article 13 LFCo), est appliqué depuis l'exercice 2022.

Les investissements sont activés à partir d'un montant de CHF 30'000.-. Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats (article 3 du RFin).

### Principes d'amortissement

Dès le 01.01.2022, les durées d'amortissement correspondent à celles prévues à la directive n° 4 du SCom.

En voici le détail :

## Tableau des catégories d'immobilisations et des durées d'utilisation (taux d'amortissement)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation.  
Les durées d'utilisation ci-dessous, et les taux d'amortissement en résultant, sont applicables.

Compte MCH2	Catégorie d'immobilisations du PA	Type (PA)	Spécification détaillée (PA)	Durée d'utilisation en années	Amortissement linéaire en %	Remarques	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
1400	Terrains PA (bâti et non bâtis)	Terrains PA (bâti et non bâtis)	Terrains (bâti et non bâtis)	Pas de spécification	Aucune	Aucun	Pas d'amortissement
1401	Routes, voies de communication	Ouvrages de génie civil	Routes		40	2,5	Possibilité d'appliquer un taux d'amortissement entre 2,5% et 5%; l'application d'un taux différent de 2,5% doit pouvoir être justifiée.
			Chemins naturels		20	5	
			Installations routières		20	5	
1402	Aménagement des cours d'eau	Ouvrages de génie civil	Aménagement des eaux	Ouvrages en pierre ou en béton	40	2,5	
				Ouvrages en bois ou stabilisation végétale	20	5	
1403	Autres ouvrages de génie civil - alimentation en eau	Ouvrages de génie civil	Ouvrages de génie civil - alimentation en eau	Captages	50	2	
				Stations de traitement de l'eau	33 1/3	3	
				Stations de pompage, chambres réductrices/de mesure	50	2	
				Conduites et hydrants	80	1,25	
				Réservoirs	66 2/3	1,5	
				Installations de mesure, de commande et de régulation	20	5	
				Sommes des rachats à d'autres services des eaux	33 1/3	3	
1403	Autres ouvrages de génie civil - Traitement des eaux usées	Ouvrages de génie civil	Ouvrages de génie civil, installations communales	Canalisations	80	1,25	
				Ouvrages spéciaux	50	2	
				Stations d'épuration	33 1/3	3	
1403	Autres ouvrages de génie civil	Ouvrages de génie civil	Autres ouvrages de génie civil	Ouvrages spéciaux	25	4	
				Ouvrages d'aménagement des eaux	20	5	
				Autres	40	2,5	
1404	Bâtimens	Bâtimens / terrains bâtis	Terrains bâtis	Bâtiment scolaire	33 1/3	3	
				Bâtiment de l'école enfantine	33 1/3	3	
				Bâtiment polyvalent	33 1/3	3	
				Salle de gymnastique	33 1/3	3	
				Piscine / patinoire	25	4	
				Piscine couverte	25	4	
				Toilettes publiques	25	4	
				Maison communale	33 1/3	3	
				Centrale de chauffage	33 1/3	3	
				Installation de la protection civile	33 1/3	3	
				Centre d'entretien	33 1/3	3	
				Local des pompiers	33 1/3	3	
				Garage souterrain	33 1/3	3	
				Abattoirs	33 1/3	3	
				Installation de tir	33 1/3	3	
				Déchetterie	33 1/3	3	
				Eglise, cure	33 1/3	3	
				Bâtimens culturels, monuments	33 1/3	3	
				Salles de concert, théâtre	25	4	
				Installation de panneaux photovoltaïques	20	5	
				Funérarium, crématoire	33 1/3	3	
				Autres	33 1/3	3	

## Tableau des catégories d'immobilisations et des durées d'utilisation (taux d'amortissement)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation.  
Les durées d'utilisation ci-dessous, et les taux d'amortissement en résultant, sont applicables.

Compte MCH2	Catégorie d'immobilisations du PA	Type (PA)	Spécification détaillée (PA)	Durée d'utilisation en années	Amortissement linéaire en %	Remarques
1405 Forêts, pâturages	Forêts, pâturages	Forêts, pâturages	Pas de spécification	Aucune	Aucun	Pas d'amortissement
1406 Biens meubles	Meubles, machines, véhicules	Meubles, machines, véhicules	Meubles, machines, véhicules	10	10	
			Equipements d'exploitation, véhicules spéciaux	20	5	
			Appareils, matériel informatique	4	25	
1407 Installations en constructions PA	Installations en constructions PA	Installations en constructions PA	Pas de spécification	Aucune	Aucun	La mise en service du bien est déterminant pour l'amortissement (année suivante)
1409 Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	Divers	Amortissement selon la durée d'utilisation de l'objet		Concerne les biens non attribuables aux comptes du bilan 1401 à 1407
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
1420 Logiciels	Logiciels	Logiciels	Pas de spécification	4	25	
1421 Licences, droits d'utilisation, droits de marques	Licences, droits d'utilisation, droits de marques	Licences, droits d'utilisation, droits de m	Pas de spécification	5	20	
1427 Immobilisations incorporelles en cours PA	Immobilisations incorporelles en cours PA	Immobilisations incorporelles en cours P	Pas de spécification	Aucune	Aucun	La mise en service du bien est déterminant pour l'amortissement (année suivante)
1429 Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles	Aménagement local et régional, autres plans et études	10	10	
Subventions d'investissement						Amortissement selon la durée d'utilisation de l'objet subventionné
Prêts, participations, capital social						Non soumis à l'amortissement

## Etat du capital propre (art. 18 let. c LFCo art. 13 OFCo)

Capitaux propres au 1er janvier			Changements année courante						Capitaux propres au 31 décembre		
			Motif de l'augmentation			Motif de la diminution			14'331'757.46		
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	2'891'353.93		Attributions aux FS, capitaux propres	239'877.01		Prélèvements sur les FS, capitaux propres	36'284.73	2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	3'094'966.21
29001	Financement spécial eau	2'737'63.71	35	Attribution sur FS équilibre du compte	1'859'48.18				29001	Financement spécial eau	4'697'11.87
29002	Financement spécial eaux usées	2'400'546.43		Attribution sur FS équilibre du compte	439'228.85		Prélèvement sur FS équilibre compte	3'607.45	29002	Financement spécial eaux usées	2'440'867.83
29003	Financement spécial élimination des déchets	217'043.79				45	Prélèvement sur FS équilibre compte	32'657.28	29003	Financement spécial élimination des déchets	184'366.51

  

Capitaux propres au 1er janvier			Changements année courante						Capitaux propres au 31 décembre		
			Motif de l'augmentation			Motif de la diminution					
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2950	Réserves liées au retraitement PA	1'641'793.76		Attributions liées à la réserve de retraitement	0.00		Prélèvements liés à la réserve de retraitement	182'421.53	2950	Réserves liées au retraitement PA	1'459'372.23
29500	Réserve retraitement PA	1'641'793.76				489	Prélèvement sur la réserve de retraitement	182'421.53	29500	Réserve retraitement PA	1'459'372.23
29501	Réserve retraitement approvisionnement eau	0.00							29501	Réserve retraitement approvisionnement eau	0.00
29502	Réserve retraitement traitement eaux usées	0.00							29502	Réserve retraitement traitement eaux usées	0.00

  

Capitaux propres au 1er janvier			Changements année courante						Capitaux propres au 31 décembre		
			Motif de l'augmentation			Motif de la diminution					
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2960	Réserves liées au retraitement du PF	0.00		Attributions liées à la réserve de retraitement			Prélèvements liés à la réserve de retraitement		2960	Réserves liées au retraitement du PF	0.00
29600	Réserve retraitement PF	0.00							29600	Réserve retraitement PF	0.00

  

Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
299	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	9'557'094.89		Excédent de produit	220'324.13		Déficit		299	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	9'777'419.02
29900	Résultat / Fortune annuel			Résultat exercice	220'324.13		Retraitement résultat cumulé				220'324.13
29990	Résultat cumulés des années précédentes	9'557'094.89							29990	Résultat cumulés des années précédentes	9'557'094.89

## Tableau des provisions (art. 18 let. d LFCo art. 14 OFCo)

Libellé	Description	Montant année précédente	Montant année en cours	Commentaires sur la variation	Justificatif du maintien
Pertes sur débiteurs	débiteurs douteux impôts	127'799.30	92'188.40	selon le contentieux	
Pertes sur débiteurs	débiteurs impôts 1er risque	100'000.00	103'000.00	5% du total des débiteurs impôts	
Pertes sur débiteurs	débiteurs douteux taxe non pompier	1'499.75	1'556.80	selon le contentieux	
Pertes sur débiteurs	débiteurs douteux AES	1'940.80	3'518.30	selon le contentieux	
Pertes sur débiteurs	débiteurs douteux soins dentaires	2'066.35	2'349.75	selon le contentieux	
Pertes sur débiteurs	débiteurs douteux Ecole maternelle	1'082.50	1'082.50	selon le contentieux	
Pertes sur débiteurs	débiteurs douteux taxes déchets	1'283.35	1'066.15	selon le contentieux	
<b>TOTAUX</b>		<b>235'672.05</b>	<b>204'761.90</b>		

## Tableau des participations (art. 18 let. e LFCo art. 15 OFCo)

Nom - forme juridique	Activités et tâches publiques	Ensemble du capital de l'organisation et part communale	Valeur d'acquisition / valeur comptable	Principales autres parties intéressées	Participations que détient en propre l'organisation	Déclarations sur les risques spécifiques, y compris les engagements conditionnels et obligations de garantie de l'organisation.
SAIDEF SA	Traiter et valoriser les déchets ainsi que les boues provenant des stations d'épuration	675'000 actions / 1231 actions	40.- / 49'240.-	Communes de Fribourg et de la broye vaudoise - Groupe E - Etat de Fribourg - Etat de Vaud - ARA Sensetal	0.15%	
Banque Raiffeisen Sarine Ouest	Part sociale		200.-			
Banque Raiffeisen du Moléson	Part sociale		200.-			

**Tableau des garanties (art. 18 let. e LFCo art. 16 OFCo)**

<b>Entités</b>	<b>Valeur au 31.12.2021</b>	<b>Valeur au 31.12.2022</b>	<b>Valeur au 31.12.2023</b>
Réseau santé de la Sarine	238'669.00	287'029.70	330'814.80
Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français	659'248.00	723'010.00	743'492.00
Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest (AESO)	236'991.00	-77'235.00	-129'441.00
Association intercommunale pour l'épuration des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz (AESC)	Néant	22'769.35	119'422.45
Forêts-Sarine	Néant	Néant	Néant
Service Social de Sarine Ouest	10'471.85	6'061.10	3'139.70
Benoît Grandjean Bureautique Sàrl location photocopieurs Canon	PM	PM	PM
Le P'tit Bonheur couverture de déficit selon convention du 31.01.13	PM	PM	PM
<b>TOTAL</b>	<b>1'145'379.85</b>	<b>961'635.15</b>	<b>1'067'427.95</b>

PM = pour mémoire



# INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

## 1. TAUX D'ENDETTEMENT NET

Capitaux de tiers		20	10434'588.32
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		1'067'427.95
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	2725'904.74
Patrimoine financier	-	10	4655'429.44
<b>= Dette nette</b>			<b>4'120'682.09</b>
<b>Revenus fiscaux</b>		40	6478'566.40
<b>TAUX D'ENDETTEMENT NET</b> (Dette nette / Revenus fiscaux)			<b>63.60%</b>

### Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

### Valeurs indicatives:

< 100% bon

100% – 150% suffisant

> 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

# INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

## 2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats		220'324.13
Amortissement du PA	+	33 687'403.53
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35 239'877.01
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45 186'764.73
Réévaluations emprunts PA	+	364
Réévaluations participations PA	+	365
Amortissements des subventions d'investissements	+	366 7'881.46
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466 182'772.53
Amortissements supplémentaires	+	383 -
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387 -
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487 -
Attributions au capital propre	+	389
Prélèvements sur le capital propre	-	489 182'421.53
Réévaluations PA	-	4490
<b>= Autofinancement</b>		<b>603'527.34</b>
Immobilisations corporelles		50 1915'532.77
Investissements pour le compte de tiers	+	51
Immobilisations incorporelles	+	52 '525.00
Prêts	+	54
Participations et capital social	+	55
Propres subventions d'investissements	+	56
Investissements extraordinaires	+	58
<b>= Investissements bruts</b>		<b>1'916'057.77</b>
Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF		60
Remboursements	+	61
Vente d'immobilisations incorporelles	+	62
Subventions d'investissements acquises	+	63 103'198.40
Remboursement de prêts	+	64
Transfert de participations	+	65
Remboursement de propres subventions d'investissement	+	66
Recettes d'investissement extraordinaires	+	68
<b>= Recettes d'investissement</b>		<b>103'198.40</b>
Investissements bruts		1'916'057.77
Recettes d'investissement	-	103'198.40
<b>= Investissements nets</b>		<b>1'812'859.37</b>
<b>DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>33%</b>
(Autofinancement / Investissements nets)		

### Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 -100%

Récession : 50 – 80%

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

# INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

## 3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

Charges d'intérêt		340	73'922.60
Revenus des intérêts	-	440	41'921.04
<b>= Charges d'intérêts net</b>			<b>32'001.56</b>
Revenus fiscaux		40	6478'566.40
Patentes et concessions	+	41	
Taxes	+	42	1330'023.84
Revenus divers	+	43	
Revenus financiers	+	44	89'445.69
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	186'764.73
Revenus de transfert	+	46	869'669.21
Revenus extraordinaires	+	48	182'421.53
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	182'421.53
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	182'421.53
<b>= Revenus courants</b>			<b>9'136'891.40</b>

## PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

(Charges d'intérêts net / Revenus courants)

**0%**

### Valeurs indicatives:

0% – 4% bon

4% – 9% suffisant

> 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée

# INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

## 4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

Engagements courants		200	948'821.64
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		1'067'427.95
Engagements financiers à court terme	+	201	
Instruments financiers dérivés	-	2016	-
Engagements financiers à long terme	+	206	9250'904.74
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	2725'904.74
<b>= Dette brute</b>			<b>8'541'249.59</b>

Revenus fiscaux		40	6'478'566.40
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	1'330'023.84
Revenus divers	+	43	-
Revenus financiers	+	44	89'445.69
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	186'764.73
Revenus de transfert	+	46	869'669.21
Revenus extraordinaires	+	48	182'421.53
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	182'421.53
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	182'421.53
<b>= Revenus courants</b>			<b>9'136'891.40</b>

## DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

(Dette brute / revenus courants)

**93%**

### Valeurs indicatives:

- < 50% très bon
- 50% – 100% bon
- 100% – 150% moyen
- 150% – 200% mauvais
- > 200% critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

# INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

## 5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

Immobilisations corporelles		50	1'915'532.77
Investissements pour le compte de tiers	+	51	-
Immobilisations incorporelles	+	52	525.00
Prêts	+	54	-
Participations et capital social	+	55	-
Propres subventions d'investissements	+	56	-
Investissements extraordinaires	+	58	-
<b>= Investissements bruts</b>			<b>1'916'057.77</b>
Charges de personnel		30	1418'490.65
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+	31	1857'619.26
Réévaluations sur créances	-	3180	-30'910.15
Charges financières	+	34	73'922.60
Réévaluations, immobilisations PF	-	344	
Charges de transfert	+	36	4639'254.22
Réévaluations, emprunts PA	-	364	
Réévaluations, participations PA	-	365	
Amortissements, subventions d'investissements	-	366	7'881.46
Charges de personnel extraordinaires	+	380	
Charges de biens et service et charges d'exploitation extraordinaires	+	381	
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	+	3840	
Charges de transfert extraordinaires	+	386	
<b>= Dépenses courantes</b>			<b>8'012'315.42</b>
Dépenses courantes			8'012'315.42
Investissements bruts	+		1'916'057.77
<b>Dépenses totales</b>			<b>9'928'373.19</b>
<b>PROPORTION DES INVESTISSEMENTS</b>			<b>19%</b>
(Investissements bruts / Dépenses totales)			

### Valeurs indicatives:

- < 10% effort d'investissement faible
- 10% – 20% effort d'investissement moyen
- 20% – 30% effort d'investissement élevé
- > 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

# INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

## 6. PART DU SERVICE DE LA DETTE

Charges d'intérêts		340	73'922.60
Revenus des intérêts	-	440	41'921.04
Amortissements du patrimoine administratif	+	33	687'403.53
Réévaluations emprunts patrimoine administratif	+	364	
Réévaluations participations patrimoine administratif	+	365	
Amortissements subventions d'investissements	+	366	7'881.46
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	-	466	182'772.53
<b>= Service de la dette</b>			<b>544'514.02</b>
Revenus fiscaux		40	6'478'566.40
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	1'330'023.84
Revenus divers	+	43	-
Revenus financiers	+	44	89'445.69
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	186'764.73
Revenus de transfert	+	46	869'669.21
Revenus extraordinaires	+	48	182'421.53
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	182'421.53
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	182'421.53
<b>= Revenus courants</b>			<b>9'136'891.40</b>

## PART DU SERVICE DE LA DETTE

(Service de la dette / Revenus courants)

**6%**

### Valeurs indicatives:

< 5% charge faible

5% – 15% charge acceptable

> 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

# INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

## 7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS

Capitaux de tiers		20	10'434'588.32
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		1'067'427.95
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	2'725'904.74
Patrimoine financier	-	10	4'655'429.44
<b>= Dette nette</b>			<b>4'120'682.09</b>
Population résidente permanente			<b>2'197.00</b>
<b>DETTE NETTE PAR HABITANT</b>			<b>1875.594943</b>
(Dette nette / Population résidente permanente)			

### Valeurs indicatives:

< 0 CHF patrimoine net

0 – 1'000 CHF endettement faible

1'001 – 2'500 CHF endettement moyen

2'501 – 5'000 CHF endettement important

> 5'000 CHF endettement très important

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

# INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

## 8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			220'324.13
Amortissement du PA	+	33	687'403.53
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	239'877.01
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	186'764.73
Réévaluations emprunts PA	+	364	-
Réévaluations participations PA	+	365	-
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	7'881.46
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	182'772.53
Amortissements supplémentaires	+	383	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Attributions au capital propre	+	389	-
Prélèvements sur le capital propre	-	489	182'421.53
Réévaluations PA	-	4490	-
<b>= Autofinancement</b>			<b>603'527.34</b>
Revenus fiscaux		40	6'478'566.40
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	1'330'023.84
Revenus divers	+	43	-
Revenus financiers	+	44	89'445.69
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	186'764.73
Revenus de transfert	+	46	869'669.21
Revenus extraordinaires	+	48	182'421.53
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	182'421.53
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	182'421.53
<b>= Revenus courants</b>			<b>9'136'891.40</b>
<b>TAUX D'AUTOFINANCEMENT</b>			<b>7%</b>
(Autofinancement / Revenus courants)			

### Valeurs indicatives:

- > 20% bon
- 10% – 20% moyen
- < 10% mauvais

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

## INDICATEURS FINANCIERS MCH2

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	63.60%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	33%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	93%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	19%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	6%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	1875.59
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	7%